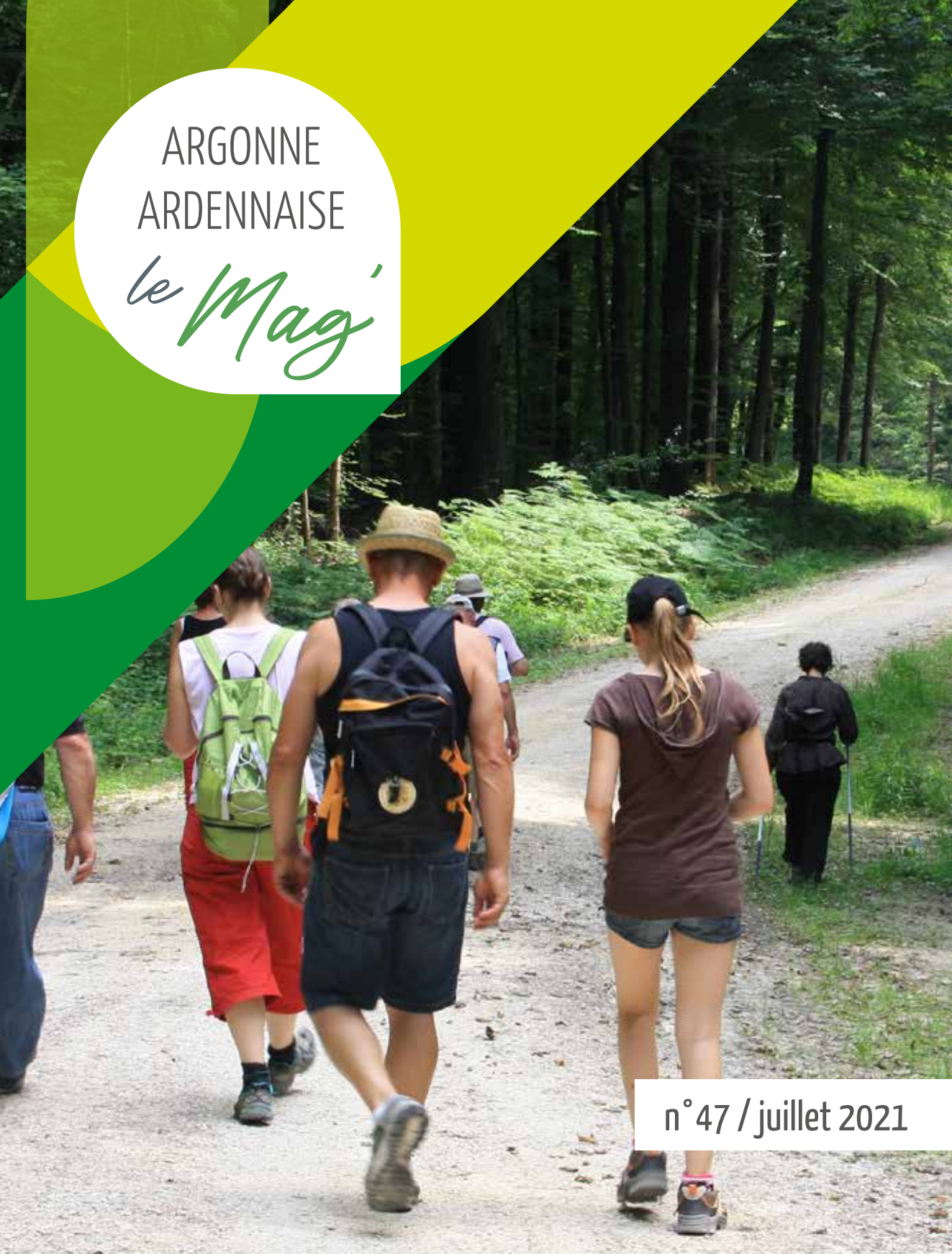


ARGONNE
ARDENNAISE

le Mag'



n° 47 / juillet 2021

Dossier spécial : votre été
en Argonne Ardennaise


p.4

 **argonne
ardennaise**
Communauté de Communes



Sommaire

Édito de la Vice-Présidente	p.3
DOSSIER TOURISME : votre été en Argonne Ardennaise	p.4
LEADER	p.16
Trame Verte et Bleue	p.18
Plan aisance aquatique	p.19
Centre aquatique Argona	p.20
Tri sélectif	p.22
Logements	p.24
Habitat	p.25
Mobilité	p.26
Santé	p.26
NOUVEAU ! Une nouvelle rubrique fait son apparition, le FOCUS INDUSTRIE : retrouvez le portrait d'une entreprise industrielle de notre territoire.	
Focus industrie	p.28
Aides économiques	p. 30
Développement économie	p.31

Les actualités des services
et du territoire, c'est sur
argonne-ardennaise.fr et
 [@argonne.ardennaise](https://www.facebook.com/argonne.ardennaise)

Argonne Ardennaise Le Mag' est édité par la Communauté de Communes de l'Argonne Ardennaise
44-46 rue du Chemin Salé - 08400 VOUZIERES - Tél. 03 24 30 23 94 - argonne-ardennaise.fr

Directeur de publication : Benoît SINGLIT, Président

Rédaction, mise en page : Lorraine Schulz Taverne, chargée de communication

Crédits photos : CC de l'Argonne Ardennaise, Freepik - Impression : Imprimerie Félix (Vouziers)

Tirage : 9 500 ex. - Diffusion : Travail-Partage - ISSN : n° 2780-8033 (imprimé)

n° 2781-2677 (en ligne)





L'équipe du pôle Tourisme/Environnement (de gauche à droite) : Sophie BETTIG (chargée de communication touristique), Valérie GENESSEUX (coordinatrice Trame Verte et Bleue), Estelle COPPIN (directrice de l'Office de tourisme Argonne en Ardenne), David MAUGER (responsable du pôle Développement), Anne FRÉZARD (responsable d'exploitation du Parc Argonne Découverte), Julie RÉAU-DUBOIS (chargée du développement touristique), Danielle ANDREY (Vice-présidente), Oriane GUILLIN (chargée de développement des sentiers de randonnée) et Aurélien MUSU (Coordinateur Natura 2000).

Toute l'équipe du pôle Tourisme/Environnement vous invite à (re)découvrir les richesses de notre territoire vert- nature dans ce numéro consacré en grande partie aux activités touristiques : l'été approche, la pandémie s'éloigne, c'est le moment de transformer la crise en opportunité de tourisme qualitatif, local et rural, plus authentique que jamais !

Le tourisme en Argonne ardennaise, c'est une vraie boîte à outils qui vous ouvre de multiples portes :

- ouverture vers l'ensemble du territoire , des confins de l'Argonne aux plaines champenoises, qui permet d'apprécier la diversité des villages et paysages,
- ouverture culturelle et environnementale vers des sites patrimoniaux, historiques ou naturels,
- ouverture économique avec l'ensemble des prestataires et partenaires qui s'impliquent, travaillent et créent de la richesse.

Un aperçu de ce que vous découvrirez dans les pages qui suivent, il y en a pour tous les goûts et tous les âges !

Itinérance Le balisage des premiers sentiers de l'Argonne ardennaise commence autour de Bairon, Vouziers et Semide ; suivez les flèches pour vos balades à pieds/VTT.

Natura 2000 Des espaces protégés avec une faune et une flore remarquables, à arpenter en compagnie d'un naturaliste.

Voile Et si les enfants faisaient un stage nautique sur le lac de Bairon ?

Immersion animalière, instants photos rares : les loups, les rapaces et les reptiles du Parc Argonne Découverte vous attendent !

Tracez votre route suivant vos goûts et votre appétit sur une journée complète avec les suggestions de notre équipe.

Animations grâce aux associations locales, Dynamic Argonne et son nouveau rallye, les marchés du terroir...

Tourisme et son office dédié, toutes les ressources, site web, guides, carte interactive...

Immanquables comme l'Abbaye de Chéhéry, la stèle de Roland Garros, le Champs Boul't'Où, la Maison de la Nature de Boul't-aux-Bois...

Osez l'Argonne avec le nouveau guide du Petit Futé !

Nouveaux touristes des 95 communes, c'est vous ! VOUS ETES ATTENDUS !

Alors bonnes vacances et vive l'été en Argonne Ardennaise !

Danielle ANDREY
Vice-Présidente en charge du Développement touristique et de l'Environnement



5 nouveaux sentiers

près de chez vous

L'Argonne Ardennaise – ou Argonne en Ardenne, comme l'appellent les touristes – recèle de superbes paysages, de jolis coins de paradis, d'une histoire qui mérite d'être partagée, et regorge de plantes et d'animaux sauvages remarquables. L'une des meilleures façons de les faire connaître et de les partager, c'est de créer des sentiers de randonnée ouverts à tous les publics. Familles avec enfants, marcheurs aguerris, amateurs de trail, vététistes, réjouissez-vous : les premiers parcours créés par votre Communauté de Communes sortent de terre, et vous promettent de très jolies sorties.



Fiches pratiques : y a qu'à demander !

Pour chaque sentier, une fiche pratique rassemble les principales infos à connaître avant de partir.

Elles sont disponibles à l'Office de Tourisme de Vouziers ou téléchargeables sur www.argonne-en-ardennes.fr (rubrique brochures).



Un site et des applis pour le guidage

Le balisage des sentiers a été conçu de façon soignée, et s'appuie sur les normes de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre. En complément, les tracés seront publiés sur les principales applications utilisées par les randonneurs, avec guidage GPS pas à pas.

- Site internet :

www.randonnee-ardennes.com

- Applis mobiles (contenus en cours de développement) : GeoTrek, Cirkwi, VisoRando



Les chiffres clés


17 sentiers en cours d'aménagement

Plus de **212 km** balisés !


5 parcours terminés pour l'été 2021




1 Le Sentier du Lac - 9,9km - 2h30

 Départ de la digue de Bairon - Un circuit familial sans dénivélé, entre base de loisirs et réserve de biodiversité classée Natura 2000. Un classique dont on ne se lasse pas !


2 Le Val de Bairon - 9,2km - 2h30

 Départ de la digue - Une très jolie boucle qui vous mènera à Louvergny et au départ du ruisseau du Bairon, qui donne son nom au site depuis le Moyen-Âge.


3 Autour de Montgon - 12km - 2h30

 Départ place de la Mairie à Montgon - Un circuit VTT familial, entre route, petit chemin et Vallée des écluses. Cette boucle fait étape au Chesne avec au retour une vue sur le village de Montgon.

4 Circuit du patrimoine vouzinois - 2,2km - 1h

 Départ place Carnot à Vouziers - Un parcours de découverte qui sillonne les édifices incontournables et quelques pépites moins connues à travers la ville.

7 Semide dans la Grande Guerre - 6,7km - 2h

 Départ de la place de la Mairie à Semide - Ce circuit vous propose de partir sur les traces des batailles de la Première Guerre Mondiale et de la vie quotidienne sous l'occupation allemande.

En préparation...

12 autres sentiers seront aménagés à partir de l'automne, sur les secteurs suivants : forêt domaniale de la Croix-aux-Bois, Autry, Montcheutin, Semide et Vouziers. Et d'autres parcours sont en cours de préparation près de chez vous !

Les sentiers des secteurs de Bairon, Semide et Vouziers ont pu être créés avec le soutien de l'Europe, dans le cadre des fonds LEADER.



Contact : Oriane GUILLIN / 03 24 30 23 94
o.guillin@argonne-ardennaise.fr

Faites connaissance avec

la biodiversité qui nous entoure !

Les 6 sites « Natura 2000 » de l'Argonne Ardennaise sont composés principalement de vallées alluviales avec de nombreuses prairies, mais aussi de marais et étangs indispensables au maintien d'une faune riche et diversifiée. Des fleurs remarquables et des espèces à préserver, que vous aurez peut-être la chance d'observer ou d'entendre lors d'une des sorties commentées par des spécialistes du Regroupement des Naturalistes Ardennais, de la Maison de la Nature et du Conservatoire d'Espaces Naturels de Champagne-Ardenne...



Partez en autonomie à la découverte du Vieil-Étang de Bairon

RDV sur la digue intermédiaire, entre le lac et le Vieil-Étang, pour prendre le départ d'un parcours de 4,5 km balisés. En 1h30, il alterne roselière et forêt, et offre de jolis points de vue sur le Vieil-Étang et sa faune : oiseaux, papillons, chauves-souris et autres libellules. Des panneaux pédagogiques présentent l'histoire du lieu, les espèces qui le fréquentent, et ses enjeux en matière de biodiversité.

Prochaines sorties guidées et commentées

Samedi 21 août - 14h à Bairon (avec la Maison de la Nature)

Sortie réservée aux Personnes à Mobilité Réduite (6 places). Venez découvrir la biodiversité du Vieil-Étang en gyropode adapté.

Samedi 21 août - 19h30 à Bairon (avec le ReNArd) ou Samedi 28 août - 19h30 à Autry (avec le ReNArd)

Diaporama suivi d'une promenade nocturne. Les chauves-souris, créatures de la nuit méconnues et fascinantes, n'auront plus de secrets pour vous !

Mercredi 15 septembre - 14h à Germont (avec le CENCA)

Mettez vos bottes et partez à la découverte des richesses du marais.

Dimanche 3 octobre - 9h à Bairon (avec le ReNArd)

En automne, de nombreux oiseaux migrateurs font halte au Vieil-Étang.

Sorties gratuites. Réservation obligatoire au 06 37 73 33 18 (places limitées, dans le respect des mesures sanitaires actuelles).

Contact : Aurélien MUSU

a.musu@argonne-ardennaise.fr



La sérotine commune fait partie des chauves-souris de notre région.

© Kévin GEORGIN (ReNArd)



L'animation des 6 sites Natura 2000 de la 2CZA est cofinancée par l'Union européenne. L'Europe s'engage en Champagne-Ardenne avec le FEDER.





Ardenn' Plages

Des animations à Bairon

Du 19 juillet au 21 août, la plage du Lac de Bairon accueille de nombreux acteurs touristiques et culturels. Ils y proposent des animations qui complètent l'offre proposée sur place aux vacanciers, sous l'impulsion du Conseil Départemental des Ardennes et de tous les partenaires qui œuvrent à la redynamisation du site.

Animations sportives et culturelles du lundi au samedi

Venez tester des activités variées : tennis de table aquatique (!), tir laser, tchoukball, jeux géants en bois, initiation gyropode, karaté, handisport...

Infos : 03 24 59 61 44
lacsenedardennes.fr

Retrouvez l'Office de Tourisme tous les jeudis

Point d'information touristique, idées d'activités dans les environs, animations et jeux-concours...



Des sorties « nature » autour du Vieil-Étang

Le 22 juillet et le 17 août à 14h, sur inscription. Faites mieux connaissance avec les espèces qui peuplent ce site Natura 2000, lors d'une des sorties proposées par la Communauté de Communes dans le cadre d'Ardenn' Plages.

Retrouvez aussi l'artiste street-art Cynthia Dormeyer, les associations culturelles Biscara et Bronca, le FJEP CS La Passerelle (A plus dans le bus !), la Maison de la Nature de Boulton-aux-Bois...

Les activités nautiques et sportives proposées à Bairon

Avec le Bairon Nautic Club

- Ecole de voile, stages
- Location de paddles, canoës, catamarans, planches à voile et pédalos

Tél. 06 82 85 44 92 - baironnauticclub.fr

Avec l'Association Profession Sport et Culture Ardennes (APSCA)

- Séjours thématiques avec ou sans hébergement (enfants de 6 à 16 ans)
- Structures gonflables, kart à pédales, slackline, tir à l'arc, mini-golf...

Tél. 03 24 33 57 83 - professionsport08.com





Parc Argonne Découverte

*De nouvelles bêtes à plumes,
à poils et à écailles !*

Louveteau arctique âgé de quelques semaines - fin mai | © Clara CZARNY

Les saisons se suivent et ne se ressemblent qu'à moitié... Pour la seconde fois, le Parc Argonne Découverte a vu sa saison largement amputée, et n'a pu jouer son rôle habituel auprès des groupes scolaires (ces derniers représentaient près de 15 000 visiteurs avant les restrictions liées au Covid).

Mais cette année comme en 2020, après les confinements, le couvre-feu et le manque cruel de loisirs durant des mois, de nombreuses familles étaient impatientes de pouvoir visiter les lieux touristiques et culturels de la région. Dès la fin du mois de mai, le public était de nouveau au rendez-vous, dans le respect des gestes barrières et avec une profonde envie de renouer avec la nature.

Du côté des animaux, la meute de loups arctiques s'est de nouveau agrandie avec la naissance de louveteaux. Les fauconniers ont pu travailler plus sereinement et proposer un spectacle d'oiseaux plus complet, avec une dizaine d'espèces nocturnes et diurnes et toujours une grande proximité avec le public.

A l'intérieur du bâtiment, de nouvelles espèces ont fait leur apparition à proximité des animaux nocturnes et des nouveaux animaux de compagnie. Dans la famille « reptiles », on peut donc faire connaissance avec des boas, des agames barbues (pogonas), des geckos et des tortues terrestres. De nouveaux poissons



Les pogonas, des reptiles aux capacités étonnantes

aux couleurs chatoyantes, les cichlidés, sont visibles dès le hall principal. Ces présentations sont une nouvelle occasion de faire de la pédagogie autour de la thématique des nouveaux animaux de compagnie, afin d'éclairer les choix de ceux qui aimeraient adopter un furet, une tortue, un serpent ou une perruche... mais

n'en mesurent pas toujours les contraintes.

Avant de se défouler dans le Hamac à Bonds (étape incontournable pour les petits comme les grands), les visiteurs du Parc Argonne Découverte ont ainsi accès à une belle diversité d'espèces locales, européennes ou plus lointaines.



La chouette de l'Oural, une «petite» nouvelle !



RD 946 - OLIZY-PRIMAT
03 24 710 738
parc-argonne-decouverte.fr

Pensez à réserver vos billets

La réservation est vivement recommandée pour garantir votre place (billetterie en ligne sur le site internet). Si vous avez un abonnement « Pass illimité », il est recommandé de téléphoner la veille pour bloquer votre place.

Que faire cet été autour de *chez vous* ?

Vous cherchez des idées pour le week-end ? Vous ne partez pas en vacances et vous avez envie de sillonner votre région pour profiter de tout ce qu'elle offre ?

Voici nos pistes pour sortir des sentiers battus !



Consultez argonne-en-ardenne.fr

Sur le site de l'Office de Tourisme, vous trouverez : carte interactive, activités nature, patrimoine et sites de mémoire, artisans, producteurs locaux, agenda des manifestations... actualisés en temps réel.



Passez à l'Office de Tourisme

Au 10 place Carnot à Vouziers, pour faire le plein de conseils personnalisés, et de documentation (guides touristiques et brochures - c'est gratuit !)
En juillet-août : du lundi au samedi 10h-12h30 et 13h30-18h



RDV aux Relais d'Infos Touristiques

Partenaires de l'Office de Tourisme : Camping de Bairon, Camping La Samaritaine à Buzancy, Maison de la Nature à Boult-aux-Bois, Parc Argonne Découverte à Olizy-Primat.



Office de Tourisme Argonne en Ardenne

10 place Carnot à Vouziers
03.24.71.97.57
www.argonne-en-ardenne.fr



Nos suggestions pour les *familles*

A la recherche de l'avion de Roland Garros

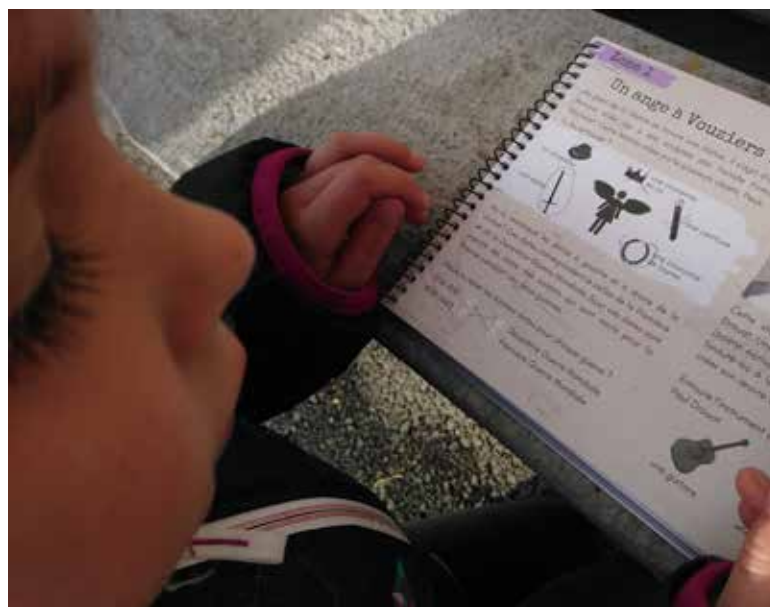
Jeu de piste dans les rues de Vouziers, sur le thème du patrimoine – road-book, petit avion à construire et accessoires en vente à l'Office de Tourisme à Vouziers (5€ - dès 6 ans - environ 4 heures d'activité)

Champs Boul't'Où

Parcours artistique dans le village de Boult-aux-Bois. Partez à la découverte des œuvres créées par le Collectif rural d'artistes (sculptures, street-art, vitraux, dessins et autres compositions - gratuit)

Le Sentier des castors

Situé à Bar-les-Buzancy, c'est un petit sentier plat et agréable à par-



courir avec les enfants. Il est rythmé par les traces de présence des castors, et par des panneaux pédagogiques à la portée des petits comme des grands (au départ du camping La Samaritaine à Buzancy, le parcours passe également par Harricourt – durée 1h15)

La Margauge

Ce nouveau lieu culturel et d'hébergements insolites à Saint-Juvin propose des ateliers créatifs sur réservation. A noter : Fête de la Moisson et Nuit des Etoiles le week-end du 15 août (la-margauge.fr)

Envie d'un programme plus musclé ?



Sautez à l'élastique

Depuis le viaduc d'Ariéthel à Exermont (40 mètres de haut !). RDV les 24 juillet, 28 août, 25 septembre et 23 octobre (Adrenaline Élastique, infos et réservation www.adrenaline-elastic.com)

Parcourez le GR14

Ce sentier de grande randonnée traverse notre territoire du Mont-Dieu (au Nord) à Apremont (au Sud). Il se prête à la marche, la course, le VTT et la balade à cheval (conseils à l'Office de Tourisme).

Embarquez en canoë

Au départ d'Attigny ou de Chuffilly-Roche, parcourez la Vallée de l'Aisne et découvrez un autre point de vue sur les paysages (réservations : Sud Ardennes Canoë 07 67 13 16 64 / Les Canoës de Méry 07 66 68 88 28)

Pour les fans d'histoire et de patrimoine



Faites un détour par le cimetière militaire allemand d'Apremont : un site comme figé dans le temps, en pleine forêt, témoin de la violence des combats de 1914-18.

A la découverte du patrimoine de Semide, livret-jeu à faire en sillonnant le village classé « 4 fleurs », son patrimoine et les traces de son histoire (à télécharger sur argonne-en-ardenne.fr ou demander à l'Office de Tourisme – gratuit)

Rejoignez Cornay et montez à la Croix du Baye pour profiter d'un joli panorama sur la Vallée de l'Aire. Cette

dernière fourmille de monuments remarquables, qui valent un road-trip à eux tout seuls : château et église de Cornay, Abbaye de Chéhéry, Château de Marcq, église fortifiée de Saint-Juvin, Château des comtes de Joyeuse à Grandpré...

Sillonner l'Argonne en Ardenne à moto

Enfourchez votre roadster, votre custom, votre trail... et replongez dans le **circuit historique de la bataille de Stonne**. 50 km de bitume et de paysages somptueux agrémentés de 15 totems informatifs pour retracer les combats de mai et juin 1940.

Faites une halte au **restaurant le Panoramic** à Bairon. Installez-vous confortablement en terrasse, et profitez de la vue sur le lac en dégustant un bon repas, en solo, en duo ou entre amis !

Remontez en selle, et mettez les gaz pour une nouvelle virée. Que votre boussole pointe le Nord, que votre cœur vous indique le Sud, ou que vous vouliez rouler d'Est en Ouest... **Notre vaste destination recèle de petites routes qui vous offriront des décors à vous en mettre plein la vue**. Vers les plaines champenoises et aux détours de petits villages fleuris, vers la forêt d'Argonne jusqu'aux limites Marnaises et Meusiennes qui ne demandent qu'à être franchies...



© Sébastien HAHN



Les événements

à ne pas manquer



Retrouvez l'Agenda des manifestations sur le site de l'Office de Tourisme argonne-en-ardenne.fr et celui de la Communauté de Communes argonne-ardennaise.fr (infos identiques).

Les dates et infos pratiques sont actualisées en temps réel, en fonction des informations qui parviennent à l'Office de Tourisme

Champs Boul't'Où

Parcours artistique dans Boul't-aux-Bois en extérieur, visite libre. Cette année verra l'exposition de la 100^{ème} œuvre !
Jusqu'au 30 septembre

Sorties avec la Maison de la Nature de Boul't-aux-Bois

Tous les samedis
maison-nature-boul't.eu

Sème la Culture

Festival, spectacles, concerts et expos dans les fermes partenaires
En septembre
semelaculture.com

Festival Chéri

Concerts, expos, spectacles et son et lumière à l'Abbaye de Chéhéry (en partenariat avec l'association Bronca)
Samedi 14 août de 11h à la fin de soirée

Ardenn' Plages

Animations sportives, touristiques et culturelles sur la plage de Bairon
Du 19 juillet au 21 août -
lacsenedardennes.fr

Focus sur l'Abbaye de Chéhéry



Rachetée depuis deux ans par un couple de passionnés, l'Abbaye de Chéhéry est un monument de l'Argonne Ardennaise avec lequel il faut désormais compter ! Restauration de l'édifice, visites guidées, événements culturels, le projet cherche à l'ouvrir vers son territoire et a déjà eu de belles réussites, aux Journées du Patrimoine ou lors des concerts de l'été 2020. Aidée par la DRAC et la Région Grand Est, l'Abbaye a été sélectionnée dans les Ardennes par le Loto du Patrimoine pour 2020.

C'est aussi au travers de chantiers bénévoles que la participation peut se révéler encore plus fructueuse. Désormais organisés par la jeune Association des Amis de l'Abbaye, ces chantiers, ainsi que des projets de remise en valeur du monument (replantation d'allées forestières, organisation de nouveaux événements comme la brocante, cf. photo), accueillent les bénévoles dans une ambiance très conviviale et dynamique. Trois mois après sa création, l'association compte déjà une centaine de membres, montrant ainsi l'intérêt des Argonnais pour leur patrimoine.

Par la remise en culture des parcelles historiques de l'Abbaye et l'installation d'activités productives (micro-brasserie, miellerie, etc.), l'objectif est de pouvoir faire visiter un tel monument tel qu'il vivait à son époque, et ainsi démontrer à quel point un patrimoine historique peut encore être en phase avec les enjeux de son époque.

Au programme entre autres cet été : le 30 juillet, concert du groupe Ernest, et le 14 Août, première édition du Festival Chéri, flânerie artistique dans le parc toute la journée suivie d'un concert, d'un son et lumière et d'un bal. A vos tablettes !

Plus d'informations sur <https://chehery.com> et <https://facebook.com/abbayedechehery>

Produits locaux

savourez les bons produits de la région !

Les marchés de l'été

- A Vouziers, marché de producteurs les 14 juillet, 11 août, 8 septembre (org. Dynamic Argonne)
- Au Chesne, marché de producteurs les 15 juillet, 12 août, 9 septembre (org. Dynamic Argonne)
- A Monthois, marché de producteurs les 21 juillet, 18 août, 15 septembre (org. Dynamic Argonne)
- A Buzancy, petit marché tous les jeudis matin
- A Boulton-aux-Bois, marché du Croc'Local tous les jeudis 17h/19h
- A Vouziers, marché tous les samedis matin

Le drive fermier : tous les jeudis à Vouziers

Passez commande sur drive-fermier-vouziers-08.fr (au plus tard le mardi soir) et venez chercher tous les produits frais et d'épicerie dont vous avez besoin au quotidien !

Trouvez les bonnes adresses près de chez vous

Le site internet de l'Office de Tourisme argonne-en-ardenne.fr recense tous les producteurs locaux qui vendent en circuit court. Rubrique « Saveurs locales » ou Carte interactive avec géolocalisation des producteurs



Marché du Croc'Local à Boulton-aux-Bois
©Gina LAPLACE

Un nouveau rallye proposé par *Dynamic Argonne*



L'association Dynamic Argonne réitère son grand rallye commercial ! Du 15 juillet au 15 septembre, participez au « Rallye des Déconfinés du Bocal » sur l'ensemble du territoire de l'Argonne Ardennaise. Pour commencer, retirez votre kit auprès de l'association et des partenaires de l'événement. Il est composé d'un tote-bag, d'une bande-dessinée, et du nécessaire pour débiter votre chasse aux trésors (mode d'emploi, crayon, carte des lieux à parcourir et les énigmes pour découvrir les nombreux numéros dissimulés sur le territoire). Le rallye sera agrémenté de temps forts (animations, démonstrations, portes ouvertes...). Outre le plaisir de (re)découvrir votre région, de nombreux lots sont à gagner !

Plus d'information : Jimmy AMORY | 07 50 54 42 25 | dynamic.argonne@gmail.com | dynamicargonne.fr

Gagnez un guide *Petit Futé Argonne* !



Il est paru au printemps, il tient dans une poche et c'est une invitation à parcourir notre région, des Grandes Armoises à Beaulieu en passant par Vienne-le-Château, Varennes, Clermont, Givry ou encore Sainte-Ménehould !

Co-édité par les 4 communautés de communes traversées par l'Argonne (dans les Ardennes, la Marne et la Meuse), ce guide illustre parfaitement le potentiel touristique et l'ADN « nature » de notre territoire. Il est en vente partout en France, et sera un précieux compagnon pour vos escapades !

**20 guides
à gagner
valeur unitaire
4,95 euros**



Pour jouer, répondez à la question suivante :

L'Argonne tire son nom du mot «Argoat». Que signifie ce mot en celtique ?

Inscrivez votre réponse sur le bulletin de participation ci-dessous, à renvoyer ou déposer à l'Office de Tourisme Argonne en Ardenne (10, place Carnot à Vouziers).

Coupon de participation

Ma réponse :

Nom :

Prénom :

Adresse :

CP : Commune :

Tél.:

Adresse mail :

Vos coordonnées serviront uniquement à vous contacter pour la remise du lot.

A l'écoute et en soutien de vos projets

La Communauté de Communes de l'Argonne Ardennaise et l'Office de Tourisme de l'Argonne en Ardenne travaillent au quotidien avec les acteurs touristiques du territoire (propriétaires de gîtes, de chambres d'hôtes et de campings, gérants d'activités nature, producteurs locaux, artistes et artisans...).

Avant même que leur activité soit lancée, les porteurs de projets peuvent s'appuyer sur les techniciens de la collectivité pour :

- Connaître les tendances du moment
- Identifier les subventions qui peuvent être mobilisées
- Vérifier les normes et obligations légales à prendre en compte
- Être mis en contact avec des partenaires locaux et régionaux
- Bénéficier de relais de communication le plus tôt possible

Nos équipes actualisent régulièrement leurs connaissances, et travaillent main dans la main pour faciliter le parcours de chacun.

Un exemple ? L'Office de Tourisme vient de publier un **Guide du nouvel hébergeur** qui fait figure de check-list pour toute personne motivée par la création d'un gîte, d'une chambre d'hôtes ou d'un hébergement insolite (disponible sur demande, en téléchargement et dans les mairies du territoire).

Contact : Estelle COPPIN, Directrice de l'Office de Tourisme, et son équipe (Cassandra et Pauline) – tél. 03 24 71 97 57 – argonne-en-ardenne.fr



Julie et Estelle, un duo choc à l'écoute et au service des porteurs de projets sur le territoire

Autre exemple : notre chargée de mission Tourisme s'est formée récemment à l'**accueil du public en situation de handicap** (enjeux, aménagements à prendre en compte, label...). Elle est à la disposition des (futurs) acteurs touristiques pour partager ses connaissances et les accompagner dans leurs démarches.

Contact : Julie REAU-DUBOIS, chargée du développement touristique à la Communauté de Communes de l'Argonne Ardennaise - tél. 03 24 30 23 94 – argonne-ardennaise.fr

Quizz de l'été : Saurez-vous remettre l'église au milieu du (bon) village ?

Réponses en page xx.



Eglise Saint-Laurent

Édifice fortifié du XV^e siècle, lieu de refuge des villageois dans les époques troublées. Le portail, postérieur, est de style Renaissance. Classée en 1946.

- A - Grivy-Loisy C - Leffincourt
B - Saint-Morel D - Tannay

Eglise Saint-Médard

Avec stalles et tombeau des comtes de Joyeuse (XVII^e siècle). L'édifice est classé monument historique en 1911.

- A - Le Chesne C - Sugny
B - Grandpré D - Quilly



Eglise Saint-Germain

Le portail d'entrée est du XIII^e siècle, avec la statue de Saint-Germain. Édifice classé monument historique en 1920.

- A - Fossé C - Buzancy
B - Nouart D - Saint-Pierremont

Eglise Saint-Martin

Constituée d'une nef de cinq travées, trois sont du XVI^e siècle, les deux autres et le chœur du XIII^e siècle ou XIV^e siècle. Édifice classé en 1920.

- A - Autruche C - Tannay
B - Le Chesne D - Authé



Eglise Saint-Pierre-et-Saint-Paul

Des murs en craie, une nef de style roman, un simple plafond de charpente, les grandes fenêtres des pans de l'abside de style flamboyant la caractérisent. Édifice classé monument historique en 1919.

- A - Machault C - Pauvres
B - Leffincourt D - Saint-Pierre-à-Arnes

Eglise Saint-Martin

Église modeste, en brique, de trois travées, sans transept, construite vers 1540, rebâtie pour partie en 1893, inscrite aux monuments historiques en 1929.

- A - Autry C - Challerange
B - Brécy-Brières D - Dricourt



Projets soutenus par LEADER : ça bouge sur le territoire !

Projets sélectionnés en mai par le GAL

Délocalisation d'une boulangerie-pâtisserie avec adjonction d'une activité de salon de thé et de restauration

Porteur de projet : Aurélie BERTRAND

Fiche Action : Économie

Lieu : Bairon et ses environs (Le Chesne)

Description : Les boulangers-pâtisseries Bertrand ont repris l'hôtel-restaurant la Charrue d'Or à Le Chesne. L'objectif : diversifier les services, accueillir les clients, proposer un meilleur espace de travail aux employés. Un service de restauration et un salon de thé vont ainsi ouvrir leurs portes dans ce local. Les aliments (thés, cafés, fruits, salades) seront des produits locaux et feront vivre l'économie locale.

La pluralité des services proposés dans ce lieu en fera un espace de rencontre entre habitants de la commune – jeunes et moins jeunes – mais aussi voyageurs avec l'ouverture prochaine de la Voie Verte.

Le GAL de l'Argonne Ardennaise a souhaité soutenir cette initiative pour la diversification de l'offre sur le territoire qu'elle propose – en lien avec le développement du tourisme et de la Voie Verte – et pour le développement de projets futurs (accueil motard, gîtes...).

Ouverture d'une chambre d'hôtes et d'un cabinet de bien-être

Porteur de projet : Karine ZAIA

Fiche Action : Tourisme

Lieu : Vauloyer (Ballay)



Description : Madame Zaia a récemment créé une association de bien-être « Au cœur de l'énergie naturelle ». Cette sensibilité lui a inspiré un concept innovant : associer un lieu d'hébergement à la découverte de différentes pratiques ressourçantes. Le projet est de faire profiter du cadre enchanteur du lieu-dit Vauloyer tout en proposant d'initier au reiki, à la fabrication de produits naturels, à la méditation... D'autres praticiens du bien-être sur le territoire pourront être associés au projet.

Le GAL a décidé de soutenir cette initiative innovante dans un territoire peu pourvu d'hébergement de ce genre (chambres d'hôtes).

Aménagements de loisirs et lieux de rencontre

Porteur de projet : Commune de Buzancy

Fiche Action : Animation pour favoriser le lien social

Lieu : Buzancy

Description : La Charte avec les familles a permis de recueillir la parole des habitants et de préciser l'action publique. La commune de Buzancy prépare un nouveau projet avec la colla-

boration du pôle scolaire et des associations du territoire : rénover les installations sportives et en aménager de nouvelles pour les habitants de la commune et de ses environs.

Ces infrastructures sont en cours de réflexion et auront pour fonction d'être des lieux de rencontre entre familles et générations.

Ce projet a suscité l'intérêt du GAL pour son caractère structurant pour le territoire.

Mise en place de nouvelles activités attractives sur le site de Bairon

Porteur de projet : Association Profession Sport Culture Ardennes (A.P.S.C.A.)

Fiche Action : Animation pour favoriser le lien social

Lieu : Lac de Bairon, Argonne Ardennaise, Ardennes

Description : Forts de 4 années au Pôle Nature Loisirs de Bairon, l'A.P.S.C.A. propose de diversifier ses activités pour rassembler de nouveaux publics.

Les nouvelles animations (skate bord électrique tout terrain, paddle géant, yoga paddle et renforcement musculaire, laser game, battle archery, escape

game) permettront ainsi de dynamiser l'économie du Lac de Bairon en lien avec les professionnels locaux. Les activités de l'A.P.S.C.A. sont d'ailleurs en lien avec un ancien porteur de projet LEADER, le Bairon Nautic Club.

Le GAL a souhaité aider ce projet qui va renforcer le socle d'activités autour du Lac de Bairon et pourra profiter à tous sur notre territoire et même plus loin.



Projet LEADER en cours à Brécy-Brières

En septembre aura lieu **Pa-roles de Vitrail**, une manifestation qui, d'un côté vient clôturer le projet d'aménagement de l'église de Brécy, et de l'autre constituer le 1^{er} évènement d'une série, « Sous le clocher de Brécy » !

Quels en seront les temps forts ?

Le samedi 4 septembre, une Journée culturelle sous le parrainage de Patrick DEMOUY,

Professeur émérite d'Histoire du Moyen-Âge et spécialiste de la cathédrale de Reims :

- des conférences autour de l'histoire du Vitrail, ses techniques et sur le processus de création d'un vitrail, avec des conférenciers et artistes ardennais et marnais,
- une table ronde avec la participation d'architectes, de l'atelier Simon-Marq de

Reims, d'un maître-verrier et d'artistes ardennais.

Le dimanche 12 septembre, une animation se tiendra autour de l'ancien château de Brières et de sa chapelle, dont les statues ont été restaurées, et qui est désormais ornée d'un vitrail central et de 2 oculi, création de Jean-Marc PAGUET, vitrailliste vouzinois.

Tout le long du mois de septembre, les expositions d'œuvres de l'artiste ardennais Hubert PAUGET, et de photos de Jean-Marie LECOMTE seront visibles dans les 2 églises de Brécy et Brières.

Les 4 et 12 septembre, «Sous le clocher de Brécy», les journées se clôturent par des animations :

- Cocktail de Musique et de Contes par deux conteurs et un groupe instrumental ardennais,

- Concert par l'ensemble régional « A propos » composé de 8 musiciens professionnels avec trombones et tubas.

Contact : association.brecy-brieres@orange.fr



LEADER jusqu'en 2024

L'Argonne Ardennaise et le GAL accompagnent tout porteur de projet sur un vaste panel de thématiques. Nous pouvons vous **conseiller sur des aspects techniques** et vous mettre au courant des dynamiques qui existent sur notre territoire dans votre domaine.

En plus de l'accompagnement, des fonds LEADER sont disponibles pour soutenir des projets liés au bien vieillir, à l'animation/liens sociaux, à la mobilité, au tourisme ou à l'économie. **Des fonds sont encore disponibles jusqu'en 2024.**

Pour mieux comprendre le programme LEADER, la **page LEADER sur le site de l'Argonne Ardennaise**

(dans l'onglet « Entreprendre et développer») fait peau neuve pour mieux détailler le fonctionnement de la procédure et les types de projets soutenus.

N'hésitez pas à également nous contacter directement par mail (leader@argonne-ardennaise.fr) ou par téléphone (03 24 30 23 94).



Les thuyas, cyprès et autres conifères dépérissent : que faire ?

Les sécheresses et fortes chaleurs estivales de ces dernières années, en alternance avec des hivers doux et de fortes pluies, ont affaibli bon nombre de résineux. Ces conditions météorologiques ont également favorisé la propagation de maladies et parasites dans les plantations abritant une seule espèce (comme les haies de thuyas, par exemple).

Si vos arbres ont commencé à brunir, il est inutile de dépenser des fortunes en produits de traitement, généralement inefficaces. Il vaut mieux envisager dès maintenant le remplacement de ces arbres par d'autres espèces. En effet, si on replante la même espèce au même endroit, il y a de fortes chances pour que les jeunes plants succombent à



leur tour aux mêmes maladies.

L'idéal est de remplacer votre haie de thuyas ou de cyprès par une haie vive d'essences variées qui résisteront mieux aux variations climatiques et aux attaques de ravageurs. De plus, la variété des espèces choisies favorisera la biodiversité en offrant le gîte et le couvert à de nombreuses espèces d'oiseaux, abeilles et papillons, au gré des saisons.

Pour obtenir des conseils techniques sur le remplacement d'une haie de thuyas ou cyprès, ainsi que sur le choix des espèces à replanter, rendez-vous sur notre site internet www.argonne-ardennaise.fr, rubrique notre territoire > Environnement > Trame Verte et Bleue (voir documents à télécharger en bas de la page ou contactez la coordinatrice Trame Verte et Bleue.

Ma Haie pour les hérissons : dernière année de l'opération !

Préparez-vous ! Si vous voulez profiter de cette opération pour embellir votre terrain et contribuer à la restauration de la trame verte du territoire, ne manquez pas la dernière session de l'opération cet automne.

- **Fin août début septembre** : distribution des bons de commande dans les boîtes aux lettres
- **du 13/09 au 01/10** : enregistrement des commandes et des paiements
- **Samedi 18 septembre** : permanence conseil avec les Pépinières de Saint-Lambert
- **du 18/11 au 20/11** : retrait des commandes

La liste des espèces disponibles est inchangée, en revanche, afin de permettre à un maximum d'habitants de bénéficier de cette opération, les taux de subvention et les quantités maximales pour certains articles ont été modifiés. Pour les arbres fruitiers, priorité sera donnée aux personnes n'en ayant pas reçu les deux premières années.



Formation «taille des fruitiers à noyaux»

Samedi 28 août 2021 - 14h-17h



Renseignements et inscription obligatoire : Valérie GENESSEAU, coordinatrice Trame Verte et Bleue
03 51 50 70 06 (le matin)
mahaie@argonne-ardennaise.fr

Les «classes bleues» pour préparer les enfants à l'apprentissage de la natation

Au regard de l'augmentation du nombre de noyades accidentelles en France entre 2015 et 2018, notamment chez les moins de 6 ans, le ministère des Sports se mobilise pour lutter contre les noyades en lançant le plan « Aisance aquatique ».

Apprivoiser l'eau

Ce dispositif ambitieux et global a été élaboré avec les ministères de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, de l'Intérieur, et de la Santé. Les «classes bleues» font partie du cycle d'apprentissage du savoir-nager et sont à destination des enfants de 4 à 6 ans.

L'aisance aquatique s'adresse aux non nageurs. Elle est à distinguer de l'apprentissage des nages codifiées. Elle ouvre la possibilité de poursuivre vers des activités aquatiques de loisirs, sportives ou santé. Les classes bleues doivent permettre à l'enfant de se familiariser avec l'élément aquatique, d'évoluer en autonomie, de mieux appréhender la profondeur et de se préparer à l'apprentissage des nages. A la fin des séances l'enfant appréhende mieux les risques, peut se déplacer et sortir seul de l'eau.

Il propose une approche rénovée du milieu aquatique et avance des solutions concrètes pour faciliter la familiarisation avec l'eau dès le plus jeune âge, mais également favoriser l'apprentissage



©Freepik

de la natation et, ainsi, mieux prévenir les risques de noyades.

Les «classes bleues» assurées par le Club Nautique Vouzinois

Sur le territoire de l'Argonne Ardennaise, le Club Nautique Vouzinois met en œuvre de ce projet. En cette fin d'année scolaire, ce sont 10 classes de maternelles et CP soit près de 200 enfants des écoles de Vouziers, Le Chesne

et Machault qui ont pu bénéficier de ces créneaux au complexe aquatique « Argona » pendant le temps scolaire.

Ce projet a bénéficié de différentes aides de L'État et des collectivités, la Communauté de Communes de l'Argonne Ardennaise a apporté au club une aide financière de 3 600 €.



Détail des différents cycles du plan de prévention des noyades et développement de l'aisance aquatique. ©Ministère des Sports

Découvrez les nouveaux horaires et activités !

Pourquoi ces changements ?

La délégation de service publique (DSP) qui était jusqu'ici confiée à la société S-PASS a pris fin le 4 juillet dernier. Une mise en concurrence a été lancée pour la période 2021-2026 et après analyse des candidatures et des offres par la Commission de délégation de Service Public, le Conseil Communautaire a retenu l'offre de l'entreprise Prestalis qui assure donc l'exploitation du service depuis le 5 juillet dernier.

Vous trouverez ci-dessous les informations essentielles concernant les offres tarifaires et les plannings d'activités.



ARGONA

aquatique forme bien-être

www.argona.fr

www.facebook.com/ArgonaComplexe

PLANNING OUVERTURE

PÉRIODE SCOLAIRE

LUN	12h > 20h
MAR	12h > 12h30 / 17h > 21h
MERC	9h30 > 20h
JEU	12h > 12h30 / 16h > 20h
VEN	11h15 > 13h30 / 16h > 21h
SAM	9h > 13h30 / 14h30 > 19h
DIM	9h > 13h30 / 14h20 > 19h

**selon les périodes

PÉRIODE DE VACANCES

LUN	10h > 20h
MAR	10h > 21h
MERC	10h > 20h
JEU	10h > 21h
VEN	10h > 21h
SAM	9h > 13h30 / 14h30 > 19h
DIM	9h > 13h30 / 14h30 > 19h

Évacuation des bassins 15 minutes avant les horaires indiqués



TARIFS

ESPACE AQUATIQUE

	Résidents	Extérieurs
Entrée unitaire adulte	4,50 €	5,00 €
> Carte 10 entrées adulte*	40,50 €	45,00 €
Entrée unitaire - de 16 ans (ex-chômeurs, PMR)	3,40 €	4,00 €
> Carte 10 entrées réduite*	30,60 €	36,00 €
Entrée unitaire - de 3 ans	GRATUIT	GRATUIT
Carte famille	22,50 €	25,00 €
CE (carnet 30 entrées)*	180,00 €	220,00 €
ALSH et groupes divers	2,40 €	3,00 €
Anniversaire - soirées à thème	10,00 €	12,00 €

ESPACE BIEN-ÊTRE / DÉTENTE & REMISE EN FORME (AVEC ENTRÉE PISCINE)

Entrée unitaire	8,90 €	10,90 €
> Carte 10 entrées*	80,10 €	98,10 €



ACTIVITÉS ENCADRÉES

Aquagym, jardin aquatique ou bébé à l'eau

> 1 séance	8,90 €	8,90 €
> 10 séances*	80,10 €	80,10 €
> 30 séances*	213,60 €	213,60 €

Aquabike, circuit training, aquacrossfit, aquaboxing

> 1 séance	9,90 €	9,90 €
> 10 séances*	89,10 €	89,10 €
> 30 séances*	237,60 €	237,60 €

*Valable 12 mois de date à date

ABONNEMENTS (mensuel - 4 mois minimum) Résidents Extérieurs

Frais d'adhésion GRATUIT GRATUIT

BRONZE 19,90 € 19,90 €

Espace aquatique uniquement

SILVER 29,90 € 29,90 €

Espace aquatique + bien-être/détente + remise en forme

GOLD 34,90 € 34,90 €

Espace aquatique + bien-être/détente + remise en forme + aquafitness

PLATINIUM 38,90 € 38,90 €

Espace aquatique + bien-être/détente + remise en forme + aquafitness + 1 séance/semaine aquabiking



Déchets ménagers / Tri sélectif

Qualité du tri : encore un petit effort !

On ne reviendra jamais assez sur la nécessité d'un tri sélectif de qualité ! Pour l'argument environnemental en premier lieu, afin de ne pas polluer la terre avec des déchets qui pourraient être valorisés. Dans le sens inverse, on peut parler de l'argument financier pour les déchets envoyés indûment au centre de tri : ces déchets mal triés sont ré-acheminés vers le site d'enfouissement et ce coût de traitement répercuté dans la redevance.



Au Point d'Apport Volontaire, je dépose les emballages, le papier et le verre !

Pas besoin de les laver, il suffit qu'ils soient bien vidés, aplatis, non imbriqués et non déchiquetés.



Bouteilles et flacons en plastique



Films



Sacs et sachets



Bouteilles



Pots et bocaux

vont dans le conteneur à verre



Pots et boîtes



Papiers, journaux, magazines



Emballages en carton



Briques alimentaires



Barquettes



Emballages en métal



Capsules, couronnes, bouchons et couvercles



Composteur
ou **Déchèterie**



Épluchures



Tonte Feuilles



Branches Taille



Marc de café



Dosettes souples



Mouchoirs en papier



Déchèterie



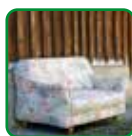
**Vêtements
chaussures**



**Casseroles
Poêles**



Jouets



Mobilier



**Appareils
électriques**



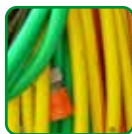
Bois



Cordes



Bâches



**Tuyaux
d'arrosage**



**Tuyaux
PVC**



**Laine
de verre**



**Plaques
de plâtre**



**Pots de
peinture**



**Lambris
PVC**



**Parquet
flottant**



Piles



**Bidons
huile mo-
teur**



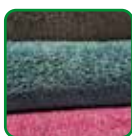
**Gaines
électriques**



**Gaines
PVC**



**Papier
peint**



Moquette

En cas de canicule, les horaires des déchèteries s'adaptent !

Le règlement intérieur des déchèteries de l'Argonne Ardennaise prévoit une adaptation automatique des horaires d'ouverture en cas de période de **canicule avec un classement en vigilance orange par Météo France**.

Dans ce cas de figure :

- Pour la déchèterie de Vouziers, les horaires d'ouverture passent du lundi au samedi de 8h à 14h en continu.
- Pour les déchèteries modulables :
 - o Buzancy : lundi de 8h à 13h et les samedis des semaines paires de 9h à 12h.
 - o Machault : mardi de 8h à 13h, fermé le samedi.
 - o Le Chesne : mercredi de 8h à 13h et les samedis des semaines impaires de 9h à 12h.
 - o Grandpré : jeudi de 8h à 13h, fermé le samedi.
 - o Challange : vendredi de 8h à 13h, fermé le samedi.

Ces horaires restent en vigueur pendant toute la durée de l'épisode caniculaire. Lorsque la vigilance est levée, les horaires habituels reprennent.



Bac Ordures Ménagères



**Masques
jetables**



Éponges



**Cassettes,
cd, dvd**



**Ordures
ménagères**



**Sacs
d'aspirateur**



**Viande et
poisson**



**Litière
de chat**



**Rasoirs
et lames**



**Vaisselle
plastique**



**Vaisselle
cassée**



Couches



Lingettes



Cotons-tiges



**Brosses
à dents**



**Mégots de
cigarette**



**Ampoules
halogènes**



**Stylos et
feutres**

Vos services de proximité/ Logements à louer

Plus de photos sur www.argonne-ardennaise.fr

Exermont

Maison mitoyenne (T3/95m²) avec jardin



Loyer : 500 € + 12 € de charges pour l'entretien de la fosse septique et de la VMC.

RDC : Salon/séjour, cuisine, dégagement, WC. A l'étage : 2 chambres, salle de bain, WC.

Chauffage électrique, plus tubage offrant la possibilité d'installer un poêle à bois. Classe énergétique : F ; GES : B.



Aides en faveur de l'habitat en Argonne Ardennaise

1. Adaptation du logement et précarité énergétique

Les quatre thèmes retenus pour le Programme d'Intérêt Général sont :

- la lutte contre l'habitat indigne et très dégradé,
- le traitement de la vacance par une aide au financement des travaux pour les propriétaires bailleurs,
- l'amélioration de la performance thermique des logements et la lutte contre la précarité énergétique,
- l'adaptation des logements aux besoins de personnes âgées et/ou à mobilité réduite.

Si vous répondez aux conditions de ressources, les aides de l'ANAH seront les suivantes :

- aide de 35% ou 50% du mon-



tant des travaux HT (plafonné à 20 000 € HT de travaux)

- prime pouvant aller jusqu'à 2 000 € (uniquement pour le volet lutte contre la précarité énergétique).

De plus, les élus de l'Argonne Ardennaise sont convenu d'une aide financière complémentaire sur les volets de l'amélioration de la performance thermique des logements et la lutte contre

la précarité énergétique, ainsi que l'adaptation des logements aux besoins de personnes âgées et/ou à mobilité réduite. Cette aide complémentaire est égale à 10% maximum du montant des travaux éligibles aux aides de l'ANAH. **Attention, cette aide prendra fin prochainement.** Renseignez-vous dès maintenant auprès de notre gestionnaire Habitat (voir coordonnées page suivante).

Vos services de proximité/ Habitat

2. Destruction de ruines

Définir ce qu'est une ruine

Dans le cadre de cette aide, seront considérées comme ruines les constructions à usage d'habitation ou agricole qui :

- présentent un risque pour la sécurité des personnes et des biens,
- se trouvent en état de délabrement avancé,
- ne peuvent faire l'objet d'une rénovation pour des contraintes techniques.

Quels types de travaux sont financés ?

- Les travaux de démolition totale du bâtiment.
- L'évacuation des gravats, la remise en état du terrain.
- La sécurisation des mitoyennetés.

Les bénéficiaires

Les personnes pouvant souscrire à cette aide sont les personnes physiques ou morales, proprié-



taires, usufruitières ou en indivision du bâtiment concerné, sur le périmètre de l'Argonne Ardennaise. Les communes du territoire peuvent également déposer des dossiers.

Montant de l'aide

L'aide attribuée est de 50% du montant des travaux éligibles à la subvention. Ce montant éligible est plafonné à 10 000€; la subvention maximale que le dépositaire du dossier peut obtenir est donc de 5 000€.

Conditions

- Aucune condition de ressources.

- Le bâtiment doit être situé dans le bourg.
- La destruction doit concerner l'ensemble des biens sur l'unité foncière.
- La subvention n'est versée qu'après l'évacuation totale des gravats et remise en état du terrain.
- **Les travaux ne doivent pas être commencés avant l'accord écrit de la communauté de communes.** Il est néanmoins possible de demander une dérogation pour commencer les travaux en cas d'urgence.

3. Dispositif Toitures-Façades : le taux d'aide revalorisé à 25 % pour les façades

Les particuliers propriétaires (occupants ou bailleurs) effectuant des travaux de rénovation de façades et toitures sur leur habitation principale située sur le territoire de l'Argonne Ardennaise. Les bâtiments tels que les granges et les garages ne sont pas éligibles, sauf si leur rénovation a lieu en même temps que le bâtiment d'habitation principal et que les toitures ou les façades sont contiguës.

Le montant de la subvention est calculé sous conditions de ressources. Le montant maximum de subvention est calculé comme suit :

Réfection de toiture : taux de 15% de la dépense éligible plafonnée à 10 000€, soit une subvention maximale de 1500 €.

Ravalement de façade : taux de 25% de la dépense éligible plafonnée à 10 000€, soit une subvention maximale de 2 500 €.

Afin de connaître les travaux éligibles et les conditions d'attribution des subventions, contactez le service Habitat de la Communauté de Communes.

DANS TOUS LES CAS, NE COMMENCEZ PAS LES TRAVAUX AVANT DE DEMANDER CES AIDES !

Matinale Bailleurs le 18 septembre à Vouziers !

A l'initiative d'Action Logement, cette matinale vous permettra de découvrir les aides et accompagnements pour la rénovation, la mise en location et la gestion de votre bien immobilier. Nombreux partenaires présents dont l'ADIL, l'ANAH, la CAF...

**Samedi 18 septembre 2021 à 9h
Salle des fêtes de Vouziers**

Contact

Caroline GUTKNECHT

Gestionnaire Habitat

03 24 30 23 94

logements@argonne-ardennaise.fr

Vos services de proximité/Mobilité

Cet été, découvrez l'auto-stop solidaire

Souvenez-vous, des petits panneaux verts ont poussé en Argonne Ardennaise en fin d'année 2020.

C'est la Communauté de Communes qui a mis en place ce dispositif, appelé REZO POUCE. Il a pour mission d'offrir à tous les habitants la possibilité de se déplacer grâce à des concepts innovants basés sur un principe central : le partage de la mobilité. Dispositif spontané, flexible et immédiat, son fonctionnement est ultra simple !

L'assouplissement des règles sanitaires nous permet enfin de mettre en place des animations destinées à vous le présenter. Retrouvez Barnabé, animateur Rézo Pouce sur le territoire, aux dates suivantes :

- Sur le **marché de Vouziers** : les samedis 3 et 24 juillet et 21 août.
- Avec **A+ dans le Bus !** : le vendredi 9 juillet à Grandpré, le mardi 13 juillet à Buzancy, le mercredi 21 juillet à Monthois et le mercredi 28 juillet à Machault.
- Au **lac de Bairon** le jeudi 15 juillet et le lundi 19 ou le vendredi 23 juillet (date à confirmer)
- **Rallye auto-stop** le samedi 7 août (sous réserve)
- **Marchés paysans** :
 - Vouziers : les mercredis 14 juillet, 11 août et 8 septembre.
 - Le Chesne : les jeudis 12 août et 9 septembre
 - Monthois : les mercredis 18 août et 15 septembre.
- Sur le **marché de Monthois** : le 18 septembre.



Santé / Brèves santé

Cabinet médical de Monthois

Les docteurs Legros et Remoleur ont pris une retraite bien méritée au 1er juillet.

La Communauté de Communes, les médecins de l'arrondissement et la commune de Monthois déploient depuis plusieurs mois leur énergie pour permettre leur succession dans les délais les plus courts.

Pour cela, la Communauté de Communes a fait appel à deux cabinets de recrutement chargés de l'aider à trouver des médecins généralistes, l'un étant spécialisé dans le recrutement en France, l'autre spécialisé dans le recrutement à l'étranger.

La commune de Monthois a acquis le cabinet médical pour faciliter toute installation à venir. Sa

ligne téléphonique reste active - 03.24.71.63.33 - et permettra une réorientation des patients suivis auparavant au cabinet.

Afin de trouver une solution temporaire, les médecins de l'arrondissement se sont mobilisés. Par conséquent, à partir du 1er juillet, pour les patients :

- N'ayant pas de médecin traitant
- Ne pouvant pas obtenir un rendez-vous avec leur médecin traitant

contactez le 09.73.03.30.33, numéro dédié à la prise de rendez-vous avec un médecin, selon les disponibilités des praticiens de l'arrondissement.

Enfin, un système de permanences médicales à Monthois est en cours d'étude.



Maison de Santé Pluriprofessionnelle de Vouziers

L'ouverture du pôle scolaire va permettre le démarrage des travaux de la future Maison de Santé Avetant.

Le permis de construire a été accordé le 08 mars dernier.

Le marché de travaux a, quant à lui, été lancé en mai dernier et les lots pourront être attribués en septembre / octobre.

Les travaux débuteront donc ensuite pour une ouverture prévue en janvier 2023.

L'éducation alimentaire et sensorielle est au programme !

Depuis 2019, la Maison de la Nutrition intervient auprès des établissements scolaires et des professionnels de la petite enfance dans le cadre du programme « Nutrition et Sensorialité » financé par l'Agence Régionale de Santé du Grand Est.

Où en est-on deux ans après ?

Les formations ont débuté en 2019 et se sont intensifiées en 2020. Au total, 101 professionnels ont été formés sur la néophobie alimentaire (peur ou refus de goûter de nouveaux aliments), les sensations alimentaires ou encore la familiarisation avec les aliments :

- 45 professionnels (enseignants et agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles)
- 40 professionnels de la restauration scolaire et du périscolaire
- 8 assistantes maternelles
- 8 professionnels de la petite enfance et de l'extrascolaire (personnel du centre social FJEPCS La Passerelle, du Centre Communal d'Action Sociale, de la Protection Maternelle et Infantile et du service sport et jeunesse de la Ville de Vouziers)

Malgré la crise sanitaire, la Maison de la Nutrition s'est adaptée et a proposé des formations à distance. Depuis janvier 2021, les formations sont à nouveau réalisées dans les établissements scolaires du territoire.



Mangez, bougez et découvrez !

Des sessions d'observations et d'échanges de pratiques dans les services de restauration scolaire ont été organisées à la suite des formations proposées aux professionnels. Les pratiques quotidiennes des élèves ont été observées afin de pouvoir proposer au personnel, des astuces et conseils afin de les inciter à goûter et à découvrir de nouveaux aliments.

Des ateliers d'éveil sensoriel et de découverte des aliments ont également été proposés au sein du Relais Petite Enfance. Les objectifs étaient de favoriser la curiosité des enfants face à différents aliments (les faire toucher,

les faire sentir) et observer leurs réactions (l'enfant tourne la tête, cris de colère, hésite ou non) et permettre aux assistantes maternelles de détecter des éventuels troubles du comportement alimentaire.



Séance de découverte tactile de fruits et légumes lors d'une séance du Relais Petite Enfance

ENTRETIEN AVEC JOSÉ CLABAUX, DIRECTEUR DE L'ENTREPRISE DUPUY

SAS DUPUY

l'expertise du traitement de l'eau à Quatre-Champs



Grandes phases de développement de l'entreprise

A la reprise de DUPUY en 2001 par José CLABAUX, les 5 salariés de la société travaillent dans le domaine du traitement de l'eau et la fabrication de produits désinfectants pour le secteur de l'hygiène alimentaire.

José CLABAUX va développer le laboratoire (élaborant les formules de nouveaux produits) ainsi que les moyens de production. Certains de ses clients historiques l'ayant suivi, l'activité de la société a pu être significativement et rapidement renforcée. Conscient de l'importance de la qualité, il fait certifier l'usine suivant les normes ISO 9001 et ISO 14001.

Entre 2001 et 2006, cette forte croissance a par ailleurs permis d'acquérir d'autres sociétés spécialisées dans le traitement de l'eau (notamment à Paris et en région lyonnaise), assurant ainsi une présence nationale. Dans les années 2010, des partenariats stratégiques avec d'importants acteurs spécialisés dans le

traitement de l'eau et le groupe PRAYON (un des leaders mondiaux dans la chimie du phosphate) ont permis une fois de plus de booster la croissance de l'entreprise.

De 2001 à 2014, DUPUY affiche ainsi une croissance très significative, multipliant le chiffre d'affaires par 9. Le nombre de salariés atteint 40 personnes. Parallèlement à ces activités historiques, José CLABAUX gère la société AQUAGED, chargée de mettre en œuvre les solutions de traitement des eaux chez ses clients et qui rassemble environ 90 personnes.

En 2014, la société DUPUY rejoint le groupe industriel JOHN COCKERILL, d'origine belge. José CLABAUX demeure dans ses fonctions de Directeur Général de DUPUY et d'AQUAGED. Il est par ailleurs en charge de la division Environnement de JOHN COCKERILL SERVICES.

L'expertise Dupuy/Aquaged

L'activité de ces deux entités est centrée sur le traitement de l'eau

(circuits d'eau, tours de refroidissement, chauffage, climatisation, stations d'épuration) dans les domaines industriel et collectif et s'organise en deux temps :

1. L'identification des besoins du client, en identifiant le cas échéant le ou les problèmes qu'il rencontre parmi les trois problématiques essentielles du traitement de l'eau : la corrosion, l'entartrage ou les développements bactériens (comme la Legionella).
2. L'élaboration des formules adaptées aux besoins identifiés, puis la fabrication par DUPUY de ces formules et leur mise en application par AQUAGED.

La plus-value pour le client de cette double expertise assure au groupe un respect et une renommée sur les plans national et européen. L'entreprise fournit ainsi des produits de traitement d'eau à de nombreux clients, dont des traiteurs d'eau incontournables disposant d'une présence internationale, mais également de nombreux sites industriels et collectifs importants implantés au cœur de notre région. Il est également proposé du matériel de traitement d'eau innovant. C'est ainsi que le centre aquatique Argona est aujourd'hui traité par électrolyse de

Biographie Express

- Originaire de Saint-Omer dans le Pas-de-Calais, José Clabaux poursuit des études en Biochimie Alimentaire à l'université de Lille, avant de réaliser un MBA à l'ESSEC, l'École Supérieure des Sciences Économiques et Commerciales à Cergy-Pontoise.
- Il débute sa carrière dans le domaine de la distribution des produits chimiques au sein du Groupe ARNAUD devenu AZELIS, puis à la direction de l'activité chimie du groupe SA-FIC-ALCAN. Ces expériences lui ont permis de parfaire sa connaissance du marché des matières premières et d'acquérir une expertise dans l'application des produits formulés destinés au traitement des eaux.
- Le 18 juin 2001, José CLABAUX procède à l'acquisition de la société ardennaise DUPUY, qui avait été créée initialement par Monsieur DUPUY en 1973. Il s'installe pour ce faire avec sa famille à Quatre-Champs dès la reprise.
- Nomination dans l'Ordre National du Mérite (31 décembre 2020).



l'eau, grâce à une technologie développée aux Etats-Unis (Nouveau Mexique). DUPUY a été choisie en 2007 par la société MIOX pour la représenter en Europe, contrat signé à l'ambassade des Etats-Unis à Paris en présence des salariés de DUPUY et de certains de ses clients.

Crise sanitaire

L'activité de DUPUY n'a pas décliné durant la crise de la Covid-19; la société a d'une part maintenu son activité de traitement d'eau essentielle et a de plus participé à l'effort national en fabriquant et fournissant très rapidement de la solution hydro-alcoolique à destination des Ardennes, du Grand Est mais aussi de la Belgique, du Luxembourg, de l'Allemagne, du Kenya et du Maroc notamment.

Pour répondre dès que possible aux besoins suscités par la crise sanitaire, notamment au niveau hospitalier, l'entreprise a obtenu les autorisations nécessaires pour la fabrication de la SHA en seulement trois jours. « Nous devons à cette occasion remercier les services de l'État (Préfecture des Ardennes, Sous-Préfecture de Vouziers, les Présidents de Département et de Région, le responsable des Douanes, la gendarmerie de Vouziers) dont la mobilisation rapide a permis de mettre en œuvre la production et l'acheminement des milliers de litres de solution hydroalcoolique. Je remercie également le Commandant de la brigade de

Gendarmerie de Vouziers, dont les effectifs ont pu sécuriser la fabrication de cette solution sur le site de Quatre Champs. » Avec l'accord du groupe JOHN COCKERILL, 100 000 litres ont été offerts par la société DUPUY à différents centres hospitaliers de la Région Grand Est. « Je salue également l'engagement solidaire de Messieurs SERIN, père et fils, et de tous mes collaborateurs de DUPUY et AQUAGED qui ont participé à l'effort national. »

Toujours en développement

Le groupe JOHN COCKERILL prépare la mise en place de stations d'épuration et de réseaux d'eau potable en Côte D'Ivoire. DUPUY est à ce titre responsable de la mise en œuvre de laboratoires d'analyses d'eau en Côte d'Ivoire, pour les villes d'Abidjan, de Kimikro et de Minignan. Le but sera de mettre en place les infrastructures et les compétences nécessaires localement.

« Grâce au déploiement du nouveau réseau internet/fibre, impulsé par les élus locaux, nous avons pu mettre en place une nouvelle activité de stockage et de préparation de commandes pour le compte d'un de nos principaux clients. Cette nouvelle activité consiste à préparer les commandes de notre client au départ des Ardennes et de les expédier dans un délai de 24 heures sur toute la France. Nous sommes évi-

demment pour cela dépendants du débit internet et le déploiement de la fibre a directement contribué à la mise en place de cette nouvelle activité locale. »

L'amélioration de ces connexions, qui doit s'inscrire dans la continuité, nous permet d'être connectés directement avec nos serveurs informatiques et ceux de nos clients, situés à travers toute l'Europe.

« Cette nouvelle activité, gérée sur le site de Quatre-Champs, nous a permis de créer 4 emplois supplémentaires », souligne le dirigeant. Pour lui, avec le déploiement de la fibre et de la 4G, la ruralité s'est désenclavée numériquement. C'est l'intérêt de la révolution digitale.

« Même à Quatre-Champs, rien n'est impossible », sourit-il. « Au bout de 20 ans, je peux dire que les Ardennes sont la révélation de ma modeste carrière professionnelle et mais surtout une aventure humaine extraordinaire. J'y ai trouvé un équilibre entre mes vies personnelle et professionnelle : voir mes enfants grandir tout en ayant une carrière professionnelle satisfaisante. » Une dimension humaine et humaniste qui s'applique également au sein de la société.

Aujourd'hui, l'entreprise Dupuy poursuit sa croissance et enchaîne les bilans positifs depuis 20 ans. Elle compte plus de 130 emplois sur toute la France, dont une cinquantaine sur le vouzinois.

Entreprendre et développer / Aides

Le dispositif ACCOR prolongé pour 3 ans

La région Grand Est, la communauté de communes de l'Argonne Ardennaise et la ville de Vouziers ont décidé de prolonger cette aide destinée à encourager et à permettre aux professionnels qui le souhaitent d'embellir leurs locaux commerciaux jusqu'au 31 décembre 2023.

Qui peut bénéficier de cette aide ?

Les entreprises, commerces ou artisans qui :

- ont un effectif salarié de moins de 10 personnes travaillant de manière effective sur le territoire de l'Argonne Ardennaise
- ont un chiffre d'affaire annuel inférieur à 1 million d'euros et réalisé à plus de 50% par de la vente de biens ou services aux particuliers.

Quels projets peuvent être soutenus par ACCOR ?

Tout comme le dispositif pour l'immobilier, les investissements productifs (machines, outils...) ne peuvent pas être pris en compte. En revanche, les travaux et aménagement nécessaires au maintien et au développement de l'activité et l'acquisition de matériels (hors simple renouvellement)

peuvent être subventionnés avec ACCOR.

Par exemple : aménagement des espaces consacrés à l'accueil du public, mobilier commercial ou encore les véhicules ateliers de tournée.

Condition très importante : ces investissements ne doivent pas avoir été engagés ou réalisés préalablement à la demande de subvention.

Quel est le montant de la subvention ?

Comme précédemment, l'entreprise devra réaliser un minimum d'investissements éligibles; ici 3 333 €. La communauté de communes quant à elle attribuera une subvention représentant **30%** de ces investissements. Cela représente une aide comprise entre **1 000 € minimum et 12 500 € maximum.**

Un soutien spécifique pour les cœurs de bourgs

Pour les candidats exploitant un local commercial avec une vitrine en rez-de-chaussée dans le **centre d'un bourg** du territoire, un taux supérieur sera appliqué et le plafond d'intervention sera relevé. De même, s'il s'agit d'une rénovation complète des parties extérieures, ces taux de subvention et plafond pourront encore augmenter.

Pour toute information complémentaire sur ce dispositif ou sur le dépôt de dossier, contactez notre animateur économique !

Contact

Germain HERBINET

Animateur économique

03 24 30 23 94

conomie@argonne-ardennaise.fr

L'opération «bons d'achats solidaires» est de retour !
Cet automne, surveillez vos boîtes aux lettres...



Dynamic Argonne lance la deuxième édition de son rallye commercial Les Déconfinés du Bocal n°2

Partir à la découverte des richesses de son territoire tout en consommant local, telle est la double ambition du rallye commercial «Les déconfinés du Bocal». Soutenue par la Communauté de Communes, cette deuxième édition se déroule du 15 juillet au 15 septembre 2021, soit un mois de plus que l'année dernière.

«Les déconfinés», mode d'emploi

Pour commencer, retirez votre kit auprès de l'association et des partenaires de l'événement. Il est composé d'un tote-bag, d'une bande-dessinée, et du nécessaire pour débuter votre chasse aux trésors (mode d'emploi, crayon, carte des lieux à parcourir et les énigmes pour découvrir les nombreux numéros dissimulés sur le territoire). Le rallye sera agrémenté de temps forts : animations, démonstrations, portes ouvertes...

90 numéros sont à trouver dont certains se trouvent à des points fixes (dans l'un des 42 commerces participants, sur un monument...) et d'autres seront disponibles lors d'événements ponctuels.

A gagner: des bons d'achats à dépenser chez les entreprises participantes.

Découvrir son territoire au sens large

L'idée est de mettre en avant tous les acteurs qui participent à la vitalité économique du territoire, mais également les sites patrimoniaux et naturels remarquables qui servent de cadre au rallye. Les créateurs de cette animation ont à cœur de mettre les habitants en mouvement à la rencontre de la richesse humaine de l'Argonne Ardennaise.

«Les déconfinés», temps fort du programme des animations annuelles

Dans le cadre de la convention de partenariat passée entre la Communauté de Communes et Dynamic Argonne, un programme d'animations commerciales a été défini pour l'année par l'association. Marchés de producteurs, foires, animations thématiques (Saint-Valentin, Pâques, fête des mères/pères, Beaujolais nouveau, Noël...) et événements ponctuels viennent rythmer le calendrier économique du territoire. Ces temps s'inscrivent dans les objectifs de Dynamic Argonne afin de dynamiser et valoriser les compétences du territoire.



© Régine MAJCHER

Un club d'entreprises pour fédérer les synergies locales

L'association, en lien avec la Communauté de Communes, a pour projet de mettre en place et d'animer le club ADID (comprenez Apéro, Débat, Information et Découverte) afin de créer un réseau d'acteurs économiques et d'échanger autour des thématiques du moment. Un format convivial pour favoriser l'émergence de nouvelles idées et fédérer les différents acteurs.

C'est donc un programme riche et diversifié prévu pour l'Argonne Ardennaise ! Pour ce faire, la Communauté de Communes s'est engagée à verser une subvention de 25 000€ à Dynamic Argonne pour lui permettre de mener ces actions à bien, en complémentarité avec les compétences de développement économique de l'intercommunalité.

Siège administratif

44-46 rue du Chemin Salé - 08400 VOUZIERES
03 24 30 23 94 - www.argonne-ardennaise.fr

Ouvert du lundi au vendredi : 8h45-12h00 et 13h30-17h00

Directeur Général des Services : Léo MAKSDUD

Directrice Générale Adjointe : Karine ODIENNE

Directrice des Services Techniques : Sophie BRAQUET



Déchets ménagers

Facturation, bac poubelle,
conseils sur le tri, prévention...

Mathieu SANTERRE, Justine CHARDIN
Tél. 03 24 30 55 71

HORAIRES D'OUVERTURE D'ÉTÉ DU 1^{ER} AVRIL AU 31 OCTOBRE

DÉCHÈTERIE DE VOUZIERES

Du lundi au vendredi : 9h - 11h50 et 14h - 17h50
(fermée le jeudi matin) Samedi : 9h - 11h50 et 13h - 16h50

DÉCHÈTERIE DE BUZANCY

Lundi : 13h30 - 19h
Samedi semaine paire : 9h - 12h

DÉCHÈTERIE DE MACHAULT

Mardi : 13h30 - 19h
Samedi semaine paire : 14h - 17h

DÉCHÈTERIE DE BAIRON ET SES ENVIRONS (LE CHESNE)

Mercredi : 13h30 - 19h
Samedi semaine impaire : 9h - 12h

DÉCHÈTERIE DE GRANDPRÉ

Jedi : 13h30 - 19h
Samedi semaine impaire : 14h - 17h

DÉCHÈTERIE DE CHALLERANGE

Vendredi : 13h30 - 19h
Samedi semaine paire : 14h - 17h

Horaires disponibles sur www.argonne-ardennaise.fr



Relais Petite Enfance

Liste des assistant(e)s maternel(le)s
agréé(e)s, informations sur le contrat de
travail, ateliers d'information, animations...

Annie DEMISSY - Tél. 03 24 30 23 94 - Permanences :

Lundi et Mercredi : 13h30 - 16h30 - Vendredi : 9h00 - 12h00

Permanences physiques uniquement sur RDV



**France
services**

Liberté
Égalité
Fraternité

FRANCE SERVICES

Aide aux démarches administratives

EN SOUS-PRÉFECTURE À VOUZIERES

Du lundi au vendredi de 8h30 - 12h00
et 13h30-17h00

SERVICE ITINÉRANT (À LA DEMANDE)

Tous les après-midis de 13h00 à 17h00

Claudie TURK - Céline LALANDE

Tél. 03 24 30 47 67



Habitat - Logements

SUBVENTIONS HABITER MIEUX

Rénovation, amélioration de l'efficacité énergétique

AIDES TOITURES-FAÇADES

AIDES DÉMOLITION DE RUINES

LOGEMENTS À LOUER

L'Argonne Ardennaise gère un parc de 17 logements communaux.

Caroline GUTKNECHT - Tél. 03 24 30 23 94



Trame Verte et Bleue

Valérie GENESSEAUX

Tél. 03 51 50 70 06



Natura 2000

Aurélien MUSU

Tél. 03 24 71 59 93



Parc Argonne Découverte

08250 OLIZY-PRIMAT - Tél. 03 24 710 738

parc-argonne-decouverte.fr



**Argonne
en Ardenne**

[Office de Tourisme]

10 place Carnot à Vouziers - Tél. 03 24 71 97 57

www.argonne-en-ardenne.fr

Office de Tourisme Argonne en Ardenne



Développement économique

PÉPINIÈRE D'ENTREPRISES, ZONES D'ACTIVITÉS, ACCOMPAGNEMENT DES PORTEURS DE PROJETS

Terrains à vendre, locaux professionnels à louer,
aide au montage de projets, dispositifs d'aide

Germain HERBINET - David MAUGER

Tél. 03 24 30 23 94



Vie Associative

MONTAGE DE PROJETS - RECHERCHE DE FINANCEMENTS ACCOMPAGNEMENT AUX DÉMARCHES

Laurent SCHEFFER - Tel.: 03 24 30 23 94

Permanences les mardis et vendredis de 13h30 à 17h